

## Réunion CLAM n°4 – 4 décembre 2023

Présents : Manon Cornet, Ramazan Yasar, Anne-Laure Finoux, Clémence Devailly, Estelle Saez, Agnès Evano, Emmanuelle Vrignault, Stéphanie Santoul

**En jaune les actions en cours ou à mener.**

Ce compte-rendu intègre aussi (en bleu) le CR du Conseil d'Administration du collège qui s'est déroulé le lendemain. Nous étions représentés par Anne-Laure Finoux, Clémence Devailly, Estelle Saez et Stéphanie Santoul.

### 1- Actualités et points de discussion divers

#### 1) Absences de professeurs :

Une professeure d'anglais a été nommée dans les classes de 5<sup>ème</sup> F et 4<sup>ème</sup> G. M. Divol a accepté d'être professeur principal en 3<sup>ème</sup> LSF.

On constate de nombreuses absences de professeurs depuis quelques semaines, la plupart pour maladies. En particulier, Mme Nicolas (anglais) est absente depuis 3 semaines mais son retour est prévu en fin de semaine ; Mme Renard (EPS) est absente pour blessure au genou. Absence de Mme Breton (physique chimie).  **Nous faire remonter les absences qui persistent pour demande d'information et communication de la part de la Direction.**

#### 2) Visites médicales pour les élèves de 6<sup>ème</sup>

Les élèves de certaines classes de 6<sup>ème</sup> ont effectué une visite avec l'infirmière du collège.  **Demander si tous les élèves de 6<sup>ème</sup> sont concernés ?**

Plusieurs témoignages de parents indiquent que l'infirmière a insisté sur la question du poids des enfants. Ses paroles très directes à ce propos ont choqué certains élèves.

#### 3) Le cross du collège aura-t-il lieu cette année ?

Cela dépendra de la situation du plan Vigipirate. Pour l'instant, le niveau Vigipirate actuel 'Urgences attentat' ne permet pas l'organisation de manifestations en dehors de l'établissement. L'organisation du cross dans la cour du collège a été étudiée par les professeurs d'EPS mais ne sera pas mis en œuvre faute de place.

#### 4) Notes

Le collège a supprimé l'affichage de la moyenne générale des élèves sur l'ENT pour éviter les comparaisons entre élèves. Il nous semble que c'est une bonne idée.

Certains professeurs publient les notes sur l'ENT avant de rendre la copie aux élèves. Après discussion, nous estimons que cela renforce le sens peu constructif et anxiogène (pour certains élèves) des notes. De plus, les élèves se connectent inutilement à l'ENT pour vérifier si de nouvelles notes sont tombées (par exemple pendant les vacances).

**Demander que les enseignants ne publient pas les notes en amont du rendu du devoir : à demander par les délégués lors des conseils de classe.**

### 2- Conseil d'Administration du collège du 5/12

#### 1) Questions diverses :

Compte tenu du peu de temps entre la réunion du clam et la date du CA, les questions que nous avons adressées au collège ont été préparées collectivement avant cette réunion. En bleu, les réponses formulées par la direction lors du CA.

#### Orientation :

- Des parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> ont fait remonter la difficulté à trouver des stages sur la période choisie

qui cette année se termine 2 jours avant Noël. Serait-il possible de rediscuter de la période choisie pour ces stages ?

Réponse du collège : les établissements choisissent très souvent de positionner la période du stage avant des vacances scolaires car les élèves ont souvent des difficultés à se remettre au travail après le stage. Il est également préférable que le stage se déroule assez tôt dans l'année, sachant qu'il peut servir de support à la préparation de l'oral du DNB.

*En séance, nous (parents) avons insisté sur le fait que certaines entreprises banalisent une semaine pour les stages d'élèves de 3<sup>ème</sup>.*

Réponse : le collège accepte que les élèves qui ont un projet de stage bien spécifique puissent l'effectuer à un autre moment sur le temps scolaire. Cela doit être discuté au cas par cas assez tôt dans l'année avec le professeur principal. Cela ne doit pas non plus mettre l'élève en difficulté du fait de son absence en cours.

- Pouvez-vous nous informer sur la possibilité qu'ont les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> d'effectuer un stage pendant les vacances scolaires ? et nous préciser, dans ce cas, les modalités de conventionnement.

Réponse : les élèves peuvent effectuer un stage pendant les vacances scolaires mais cela ne concerne pas le collège. Dans ce cas, la convention est signée entre la famille et la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

*En séance, nous (parents) avons précisé que l'objectif du stage n'était pas toujours très clair pour les élèves et leurs parents.*

Réponse : l'objectif dépend des élèves et de la maturité de leur projet d'orientation. Dans le meilleur des cas, le stage permet à l'élève de conforter (ou non) son choix de métier. Sinon, le stage est au moins un premier contact avec le monde professionnel.

*En séance, nous (parents) avons indiqué que le collège pouvait se retourner vers nous (association de parents) pour accompagner les élèves qui ne trouvent pas de stage, faute de réseau.*

Le collège nous a répondu qu'il serait intéressé par un listing de contacts qu'il pourrait faire passer aux élèves. **☐ A rediscuter ensemble.**

- Un forum des parcours et des métiers, commun aux établissements du bassin, a été organisé pour la première fois l'an dernier. Ce forum est-il prévu cette année, et si oui, quand et où aura-t-il lieu ? Si besoin, nous pouvons aider à mobiliser des parents pour venir présenter leur métier.

Pas de forum cette année. M. Constant a évoqué ce forum lors d'une réunion avec les établissements du bassin. Il a indiqué que compte tenu de la situation financière du collège et de son arrivée récente au sein du collège, le forum ne pourra pas être organisé à Ramonville cette année. Aucun autre établissement ne s'est proposé...

### Rôle des parents

Nous aimerions savoir pourquoi les parents n'ont pas été conviés au dernier exercice du PPMS au collège ? Plus généralement, est-il possible que les parents des différentes commissions soient informés s'ils vont être sollicités dans l'année ?

Lors de ses expériences précédentes en tant que chef d'établissement, M. Constant n'a jamais invité les parents à assister aux PPMS. Il le fera à l'avenir. M. Constant a précisé que cet exercice s'était très bien passé, il a souligné le sérieux global des élèves et personnels au cours de cet exercice.

*Nous (parents) avons rappelé qu'il était compliqué de mobiliser des parents volontaires pour participer aux commissions.*

Pas de réactions particulières.

### Sanctions

Le collège a-t-il recours à des mesures de responsabilisation en guise de sanctions ? Dans ce cadre, a-t-il établi des conventions avec des partenaires extérieurs pour rendre possibles ces mesures ? Par exemple,

avec les pompiers, en lien avec le déclenchement de l'alarme ?

Pas de conventions actuellement. Mme Bousquières a indiqué que la mise en œuvre de mesures de responsabilisation, notamment pour accompagner les périodes d'expulsion temporaire, est en discussion au collège. Les discussions ne sont pas très avancées pour le moment.

## 2) Informations et discussions à l'ordre du jour du CA

### Intrusions et vols au collège

Le collège est victime d'effractions depuis plusieurs semaines (soirs et week-end). Plusieurs plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Le grillage côté canal a été découpé à 2 reprises, des vidéos-projecteurs, du matériel informatique, du matériel et denrées de l'atelier cuisine de segpa ont été volés. Les responsables de ces infractions connaissent vraisemblablement bien l'établissement (désactivation de l'alarme, clé pour ouvrir).

M. Constant éprouve un fort sentiment d'insécurité et demande une meilleure sécurisation du collège.

M. Lubac (présent lors du CA) a été interpellé à ce sujet par M. Constant. Il va se retourner vers la police municipale et le service architecture du Conseil Départemental pour sécuriser le collège.

### Protocole RCD (Remplacement de Courte Durée) dans le cadre du Pacte Enseignant

Le pacte enseignant comprend la possibilité pour les enseignants de signer un pacte qui l'engage à assurer des remplacements en cas d'absence de collègues. Le collège dispose d'une enveloppe budgétaire pour payer ces remplacements. Actuellement les enseignants du collège ne sont pas engagés. Le Rectorat a demandé à chaque établissement d'élaborer un protocole concernant les RCD. M. Constant a sollicité les enseignants en conseil pédagogique pour établir ce protocole. Il respectera la position des enseignants mais il a précisé que le protocole est plutôt bien accueilli par les enseignants.

### Budget prévisionnel 2024

Peu de marge de manœuvre car la situation financière du collège est critique. Trois raisons :

- l'augmentation (exponentielle et à venir) du coût de l'électricité
- le collège a vécu un peu au-dessus de ses moyens dans le passé
- augmentation du nombre de familles défavorisées et créances de cantine / de nombreuses familles ne demandent pas les aides auxquelles elles ont droit (aide à la restauration scolaire, bourse)

La direction a fait le choix d'un budget prévisionnel à l'équilibre et attend une rallonge budgétaire du CD31 qui permette d'absorber l'augmentation des coûts d'énergie.

## **3- Parents délégués des classes**

La liste des parents délégués est quasi finalisée de notre côté.

La liste a été transmise aux parents indépendants pour qu'ils la complètent. A ce jour, toutes les classes sauf les classes de SEGPA ont au moins un parent délégué.

**Estelle et Clémence relancent l'appel aux parents de SEGPA pour être délégués.** Emmanuelle se propose pour être déléguée en SEGPA. Problème : les conseils auront lieu à 16h30 ce qui empêche un certain nombre de parents de se porter volontaire.

Rappel des formations 'conseil de classe' assurées par la FCPE31 pour les établissements au semestre. Pensez à vous inscrire !

- **Mardi 9 janvier 2024 à 20h30 en visioconférence - Pour les établissements fonctionnant au semestre**

Inscription à cette adresse pour obtenir le lien de la visio : <https://forms.office.com/e/MVMC3ueUbW>

- **Lundi 15 janvier 2024 à 20h30 en visioconférence - Pour les établissements fonctionnant au semestre**

Inscription à cette adresse pour obtenir le lien de la visio : <https://forms.office.com/e/gCGCAzcFFp>

Au programme (contenu identique pour chaque date) :

- Rôle du conseil de classe
- Rôle des parents FCPE
- Préparation du conseil de classe (questionnaire et compte-rendu)

#### 4- Actions CLAM

##### 1) Relation avec le KIWI et organisation spectacle

□ Estelle et Anne-Laure ont une réunion avec le KIWI mardi 5/12.

Nous avons engagé une discussion avec le Kiwi afin de leur proposer de programmer un spectacle de danse interprété en LSF proposé par une compagnie toulousaine, adapté aux élèves entendants et sourds (à programmer pour 2024-2025 car leurs dates sont déjà complètes pour l'année scolaire en cours). Malheureusement ce projet n'a pas été retenu.

Deux raisons nous ont été exposées :

- Afin de savoir s'ils souhaitent proposer le spectacle au public, il faut que le KIWI assiste à une représentation et aucune représentation n'est prévue actuellement dans les environs.
- Le 2<sup>ème</sup> point soulevé est que le spectacle coûte trop cher pour le KIWI (les subventions du KIWI ont, elles aussi, diminué).

Dans la discussion nos interlocuteurs ont également soulevé qu'ils ne sont pas sollicités par le collège (qui recherche généralement des spectacles plus classiques) contrairement aux écoles élémentaires. Ils programment donc plus souvent des spectacles jeunes publics que « adolescents » ou tout public. De plus, les messages qu'ils adressent au collège restent souvent sans réponse.

Une possibilité pour tenter de débloquer la situation est de trouver un spectacle qui puisse rentrer dans le cadre du parcours citoyen sur une thématique qui intéresse le collège (thématiques à retrouver au sein des projets du CESCE ?). Le FSE pourrait alors servir à financer une partie du projet. Pour l'instant rien de concret au niveau d'un spectacle KIWI dont le collège pourrait se saisir. Ils nous ont indiqué que l'on pouvait les solliciter en revanche pour d'autres actions type ateliers ou café/débat. Pour ce dernier point nous devons apporter nos idées. Il y a beaucoup de flexibilité sur les formats et les contenus envisageables.

##### 2) Subvention Mairie

Discussion avec Mme Doste à l'issue du conseil d'administration :

Pour plusieurs raisons (manque d'argent, ne finance que les projets, et la juridiction - le collège est géré par le département), il n'y aura pas de subvention (contrairement à ce qui se faisait dans le passé) de la mairie pour le CLAM, et certainement pas pour la traduction LSF.

En revanche, c'est toujours d'accord pour prêter des salles si on a besoin, et même la grande salle de la ferme de cinquante si on doit accueillir du monde.

On peut par ailleurs tenter une demande de subvention au département.

##### 3) Négociation frais bancaires :

□ Céline se renseigne

##### 4) Mise à jour site internet collège : Clémence s'est occupée de revoir le texte de présentation du clam et des parents représentant.e.s.

□ Demander au collège de le mettre en ligne : Stéphanie